

COMPTABILITÉ D'UN CABINET DE COURTAGE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AE022	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1644,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 15/05/2023 au 16/05/2023

OBJECTIFS

- Réaliser les déclarations spécifiques en assurance vie et non vie.
- Piloter l'élaboration des écritures spécifiques.
- Vérifier l'intégrité et la cohérence des principales écritures comptables en Vie et non vie.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Le formateur expose les principes de la comptabilité générale qui s'appliquent également à la comptabilité courtage.

Un focus sur les spécificités propres au courtage est effectué à l'aide d'exercices pratiques d'écritures

comptables.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Plan comptable général (applicable au sein d'un cabinet de courtage)
- 1. Principes comptables
- 2. Notion de compte
- 3. Débit, crédit, solde d'un compte
- 4. Logique de fonctionnement et de numérotation des comptes
- 5. Partie double
- 6. Organisation de la comptabilité
- 7. Outil comptable
 - a) vocabulaire
 - b) technique comptable
 - c) éditions comptables
- B. Enregistrement comptable de base
 - 1. Dépenses
 - 2. Recettes
 - 3. Présentation TVA : collectée et déductible
 - 4. Focus sur la TVA spécifique « courtage »
- C. Comptabilisation des opérations du métier de courtage en assurances
 - 1. Primes émises
 - 2. Commissions perçues
 - 3. Rétrocessions
 - 4. Règlement des sinistres
 - 5. Provisions

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Collaborateurs ayant une fonction / mission comptable au sein d'un cabinet de courtage
Courtiers en assurance
Comptables débutants au sein de cabinets de courtage importants

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1644,00 €
Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 04/02/2026 à 22:12